



Partenariats et coopération

Dans le cadre de ses missions, le CIRDOC - Institut occitan de cultura mène de nombreux projets en faveur de la sauvegarde, de la connaissance et de la promotion de la culture occitane grâce à des partenariats de coopération avec les acteurs des territoires et des différentes filières professionnelles.

Le Centre mène chaque année plus d'une centaine d'actions en partenariat avec des collectivités, établissements publics, universités, associations, etc. lui permettant d'articuler ses missions du local à l'international.

La charte de coopération du CIRDOC - Institut occitan de cultura	2
Les cadres de la coopération : du local à l'international	3
Les programmes de coopération	5
CULTURE ET TERRITOIRE	5
Sauvegarde, connaissance et valorisation du patrimoine et de la culture occitane d'un territoire	5
Accompagnement pour la mise en œuvre d'opérations d'inventaire, sauvegarde et transmission du patrimoine culturel immatériel	5
Créer, développer et valoriser un fonds documentaire occitans	6
Devenir un lieu ou une manifestation labellisée	6
Occitan et numérique : programmes OCCITANICA.eu	6
Archivage numérique	6
Développement d'outils et contenus numériques pour la diffusion de savoirs et ressources occitanes	6
Programme d'inventaire, signalement et numérisation du patrimoine documentaire occitan	6
CULTURE ET ÉDUCATION	6
Partenariats pour le développement des pratiques culturelles occitanes en milieu scolaire ou périscolaire	6
Mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle	6
RECHERCHE, FORMATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	7

La charte de coopération du CIRDOC - Institut occitan de cultura

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura s'engage à mener l'élaboration et la mise en œuvre de ses actions de coopération dans le cadre des objectifs listés ci-dessous :

- **La coopération est initiée, élaborée et mise en œuvre dans le cadre d'objectifs pleinement partagés par l'ensemble des partenaires en termes :**
 - **de volonté commune de développer les connaissances, les créations, les expressions culturelles** occitanes dans leur richesse et leur diversité, **de les rendre accessibles et réutilisables** par le plus grand nombre dans le respect du droit des créateurs ;
 - **de promouvoir la langue et la culture occitanes auprès de tous les publics**, en particulier par des actions permettant de développer des pratiques culturelles d'expression occitane ;
 - **d'enrichir par ses actions de coopération les Biens publics que constituent les collections patrimoniales et documentaires publiques** - dont celles du Centre - ainsi que **les Biens communs que constituent les informations, données et ressources librement partagées, accessibles et réutilisables par la participation aux projets de diffusion libre des communs de la connaissance** ; d'en permettre l'appropriation par le plus grand nombre afin de contribuer aux enjeux globaux de préservation et de valorisation de la diversité culturelle et de promotion du dialogue interculturel.
- **Tout organisme public ou privé peut être partenaire du CIRDOC - Institut occitan de cultura.** Le Centre a vocation à entreprendre des actions de coopération avec tout type de structure institutionnelle, associative et entrepreneuriale ayant une existence légale (numéro SIRET ou équivalent étranger) et qui souhaite mettre en œuvre, dans le cadre de ses activités et métiers, des actions de valorisation, de promotion et de développement de la culture occitane. Les partenaires doivent être adhérents : Collectivité, association ou entreprise du CIRDOC - Institut occitan de cultura.
- **Les programmes et actions de coopération sont définis, adaptés et mis en œuvre dans le cadre d'une convention de coopération qui engage réciproquement les partenaires.**

La convention de coopération définit systématiquement et d'un commun accord :

- les objectifs partagés des partenaires et leur adéquation avec leurs missions, métiers et enjeux respectifs ;
- les compétences, rôles et responsabilités de chacun des partenaires au sein des actions de coopération ;
- les ressources (humaines, techniques, financières) nécessaires à l'accomplissement des actions et leur répartition entre les partenaires ;
- les publics-cibles, le calendrier, les résultats attendus, les modes d'évaluation, de bilan et de perspectives de la coopération ;
- les modalités de modification ou de rupture de la coopération avant son terme et de règlement des conflits et litiges éventuels.

- **Toute action de coopération fait l'objet :**

- d'une phase d'étude et de coélaboration préalable à la rédaction de la convention ;
- et avant son terme, de bilan et de perspectives de la coopération en vue d'en inscrire les bénéfices dans la durée pour les publics et les partenaires.

- L'élaboration et la mise en œuvre de la coopération sont menées **dans une recherche permanente de compréhension réciproque des missions, métiers et contraintes de chaque partenaire**, en particulier en veillant au bon équilibre des apports et engagements de chacun en fonction de ses ressources (humaines, compétences, techniques, financières) ;

- La coopération sera élaborée et mise en œuvre dans **la recherche constante de la complémentarité des métiers et missions entre les partenaires**, d'échange de savoirs et de savoir-faire, de mutualisation d'outils, de moyens et de compétences visant à renforcer les capacités de chacun des partenaires dans ses cœurs d'activité et domaines d'expertise. L'intervention de l'établissement ne peut faire concurrence ou venir remplacer l'action de l'opérateur lui-même, et/ou celle d'opérateurs privés ou associatifs assumant pleinement les mêmes fonctions ; pas plus qu'**avoir pour finalité l'enrichissement d'une des parties au détriment de l'autre**, quelle que soit la nature de cet enrichissement.

Les cadres de la coopération : du local à l'international

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura est chargé de missions très vastes qu'il s'agit d'articuler avec une vocation « nationale et internationale » tout en assurant un service public d'information, de documentation et d'accès aux œuvres, savoirs et pratiques culturelles d'expression occitane au plus près des territoires et des publics.

Concrètement, c'est par le développement de la coopération par des partenariats au sein de secteurs d'activités variés et complémentaires que le Centre peut développer l'accès des différents publics à ses services, et plus généralement à l'information, à la documentation et aux pratiques culturelles occitanes.

L'ampleur du territoire d'action suppose que la politique de coopération et de partenariats du Centre soit structurée :

- par territoires pour assurer un maillage et un égal accès de tous les publics à l'information et à la culture occitanes ;
- par filières et secteurs d'activité pour assurer un développement de l'information, des connaissances et pratiques occitanes à l'échelle nationale et internationale.

La politique de coopération du Centre s'articule ainsi selon trois niveaux :

● L'action territoriale :

- via son offre aux collectivités, associations et professionnels, sa programmation et ses actions hors-les-murs destinées à développer l'offre en direction des établissements adhérents à l'offre du Centre ;
- via ses missions d'accompagnement de projets de développement local à destination des collectivités, entreprises et associations.

● La coopération interrégionale et nationale :

Par sa gouvernance et ses missions statutaires, le CIRDOC - Institut occitan de cultura est un outil public de coopération permettant la mise en œuvre de projets et chantiers à l'échelle interrégionale. Il a ainsi vocation à faciliter les actions à l'échelle de l'espace linguistique et culturel occitan réparti entre 4 régions administratives françaises, une région en Espagne (Aran en Catalogne), une région en Italie (Valadas occitanas en Piémont).

L'objectif est ici de développer des outils d'échanges et/ou de mutualisation co-élaborés avec les réseaux professionnels et associatifs de diffusion de la culture occitane, afin de favoriser leur collaboration à l'échelle interrégionale.

En matière de coopération documentaire et patrimoniale, le patrimoine occitan étant conservé sur l'ensemble du territoire français et représentant une part

importante du patrimoine culturel de la France, le Centre mène ou collabore également à des chantiers nationaux (opérations d'inventaire ou numérisation du patrimoine, constitution d'outils de recherche collectifs et bases de données de référence, programmes de valorisation ou de médiation, etc.)

- **L'internationalisation :**

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura est également chargé de développer ses actions en faveur de la culture occitane dans le cadre de coopérations internationales, en particulier européennes, pour ses propres actions mais plus globalement, en tant qu'institution tête de réseau, pour les acteurs de la culture, du savoir et de la création en occitan.

Cette coopération s'inscrit en particulier dans des cadres de coopération eurorégionaux et transfrontaliers (Eurorégion Pyrénées-Méditerranée et Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre, Communauté de travail des Pyrénées) ou européens (coopération éducative *via* les programmes Erasmus+ ; coopération universitaire et scientifique *via* Horizon 2020 ou culturelle *via* Europe Creative).

L'enjeu de l'internationalisation s'inscrit également dans la volonté de l'établissement de contribuer par ses actions aux enjeux culturels mondiaux, en particulier la sauvegarde de la diversité des expressions linguistiques et culturelles menacées dans le monde du XXI^e siècle et la promotion du dialogue interculturel tel que défini par l'UNESCO et les engagements internationaux de la France en la matière.

Les programmes de coopération

CULTURE ET TERRITOIRE [COOP-TER]

- Sauvegarde, connaissance et valorisation du patrimoine et de la culture occitane d'un territoire [COOP-TER/1]

Coopération avec les collectivités territoriales et leurs établissements ou groupements, notamment parcs naturels régionaux, labels Ville et Pays d'art et d'histoire, Pays touristiques, etc.

Types d'actions mises en œuvre par le CIRDOC - Institut occitan de cultura :

- réalisation d'inventaire de « l'actif culturel » occitan du territoire : histoire et patrimoine, cultures vivantes (patrimoine culturel immatériel et création artistique et littéraire), toponymie, documentation, etc.
 - repérage des ressources : associations, experts, acteurs culturels, sociaux et éducatifs, entreprises et savoir-faire mobilisables, identification de financements et partenariats ;
 - accompagnement de projet (aide à la conception et à la mise en œuvre) et coproductions d'outils et actions de valorisation en direction de différents publics : projets éducatifs, signalétique patrimoniale et touristique, dispositifs et contenus numériques, projets artistiques, expositions, etc.
-
- Accompagnement pour la mise en œuvre d'opérations d'inventaire, sauvegarde et transmission du patrimoine culturel immatériel [COOP-TER/2]

Coopération avec les collectivités, les associations, les praticiens du patrimoine culturel immatériel.

Dans le cadre de ses missions d'Ethnopôle l'établissement œuvre dans les domaines de l'ethnomusicologie de la France, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et l'ethnologie des territoires de langue occitane, la médiation numérique.

Type d'actions mises en œuvre par l'établissement :

- Accompagnement des porteurs de projet d'inventaire. Connaissance des dispositifs de financement ; encadrement scientifique et méthodologique : définition des périmètres, formation méthodologique (enquête, dimension linguistique, mise en fiche).
- Coproduction de journées de recherche et de médiations scientifiques.

- Coproductions d'outils et actions de valorisation en direction de différents publics : projets éducatifs, projets de création artistique, ingénierie de dispositifs de sauvegarde...
 - Coproduction de médiations numériques et expositions, etc.
- Créer, développer et valoriser un fonds documentaire occitans [COOP-TER/3]

Coopération avec les bibliothèques (territoriales, universitaires), les centres de documentation de collectivités, d'associations ou d'entreprise.

Types d'actions mises en œuvre par le CIRDOC - Institut occitan de cultura :

- accompagnement pour la conception de l'offre documentaire et culturelle (publics-cibles, usages et pratiques à satisfaire), définition de l'offre documentaire et de son évolution dans le temps ;
- aide à la constitution de l'offre documentaire : mise à disposition de ressources et documentation, aide aux acquisitions, information sur l'actualité éditoriale ;
- formation et assistance professionnelle : identification des savoirs et savoir-faire à acquérir, information sur les formations disponibles ou mise en œuvre des actions de formation adaptées ;
- mise à disposition d'outils techniques et de données documentaires : mise à disposition de système de gestion informatisé, mise à disposition de données bibliographiques, aide au catalogage et à la gestion (adhérents, prêts, etc.)
- accompagnement pour la mise en œuvre d'actions de promotion de l'offre documentaire et de valorisation.

- Devenir un lieu ou une manifestation labellisée [COOP-TER/4]

Coopération avec les établissements culturels (publics, associatifs), les festivals et événements souhaitant proposer une offre culturelle occitane.

Type d'actions mises en œuvre par l'établissement :

- Aide à la programmation : mise à disposition de supports et de ressources, conseils et assistance pour l'élaboration de la programmation, voire co-élaboration d'une programmation scientifique, artistique et/ou culturelle commune ;
- Aide à la structuration de l'événement et à sa pérennisation via l'identification des outils, services et référents disponibles sur les différentes

formes de subventions et aide à la mise en place de leurs projets ; mise en réseau d'acteurs.

- Aide à la diffusion et au développement des publics : diffusion et promotion de l'événement sur les outils numériques du Centre, et aide à la traduction ; développement et mise à disposition de supports d'information (lexiques, signalétiques, guides...) autour de la culture occitane.

OCCITAN ET NUMÉRIQUE : programme OCCITANICA.eu [COOP-NUM]

- Archivage numérique [COOP-NUM/1]

Coopération avec les associations, médias associatifs et privés, artistes et compagnies artistiques, chercheur-e-s et organismes de recherche, etc.

Type d'actions mises en œuvre par l'établissement :

- Prise en charge de l'archivage sécurisé des archives numériques du partenaire ;
- Aide au référencement et à la gestion de ses archives numériques ;
- Accompagnement et coproduction pour des projets de mise en accès et valorisation des archives numériques du partenaire.

- Développement d'outils et contenus numériques pour la diffusion de savoirs et ressources occitanes [COOP-NUM/2]

Coopération avec les associations, les structures artistiques et culturelles, les collectivités et leurs établissements, les universités et organismes de recherche, etc.

Type d'actions mises en œuvre par l'établissement :

- Mise à disposition et coproduction d'outils pour la diffusion numérique d'informations culturelles, l'édition électronique et la gestion de ressources numériques ;
- Formation, assistance, hébergement et maintenance des systèmes mis à disposition ;
- Conseil et accompagnement technique et culturel pour des projets de médiation numérique ;
- Conseil-formation en matière de traitements documentaires (texte, son, vidéo) et d'interopérabilité des données ;

- Programme d'inventaire, signalement et numérisation du patrimoine documentaire occitan [COOP-NUM/3]

Coopération avec tout organisme, public ou privé, détenteur de fonds documentaires et collections patrimoniales d'intérêt occitan.

Types d'actions mises en œuvre par l'établissement :

- Aide scientifique, méthodologique et technique à l'identification et au signalement des fonds et collections documentaires occitanes ;
- Aide à la rédaction de fiches de signalement et publication au sein des bases de référence (Occitanica, CCFR-RNBFD, etc.) ;
- Aide au traitement (conservation préventive, classement, inventaire et catalogage) ;
- Aide ou prise en charge de programmes de numérisation de documents et fonds remarquables ;
- Coproduction de dispositifs, outils et actions de valorisation des fonds et collections.

CULTURE ET EDUCATION [COOP-EDU]

- Partenariats pour le développement des pratiques culturelles occitanes en milieu scolaire, périscolaire, extrascolaire [COOP-EDU/1]

Coopération avec les structures et organisations liées à l'enseignement scolaire (public, associatif et privé) et les activités péri-/extrascolaires (centres de loisirs, MJC, conservatoires de musique etc.)

Types d'action mises en œuvre par l'établissement :

- service de mise à disposition de livres, supports d'animation et accompagnement pour le développement des pratiques culturelles, en particulier de lecture ;
- soutien et accompagnement d'actions en faveur de la connaissance et des pratiques culturelles occitanes dans le cadre d'événements à destination des publics jeunesse ;
- soutien et formation auprès des professionnels de l'enfance-jeunesse pour l'acquisition de connaissances et compétences en matière de langue et culture occitanes adaptées à leurs publics et activités ;
- identification des besoins de supports d'animation et d'éducation artistique et culturelle et coproduction de supports ;
- soutien à la mutualisation et coproduction de ressources et dispositifs numériques à destination des publics jeunesse et des professionnels (enseignants, animateurs) dans le cadre de la composante

éducation-jeunesse du méta-portail Occitanica, La Maleta (<http://maleta.occitanica.eu>)

- prise en compte des publics jeunesse et scolaires dans la programmation du Centre, organisation d'ateliers et de visites thématiques de groupes sur les sites du Centre (Mediatèca à Béziers, Etnopôle à Billère) ;
- diffusion d'information : signalement et promotion des ressources éducatives libres, des parutions, créations et actualités culturelles occitanes intéressant les publics jeunesse et la communauté éducative, notamment *via* le portail La FaBrica (<http://fabrica.occitanica.eu>), ainsi que des dispositifs de financement de projet pertinents.

- Mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle [COOP-EDU/2]

Coopération avec les structures et organisations liées à l'enseignement scolaire (public, associatif et privé), des collectivités, des institutions culturelles et des artistes dans la mise en place de collaborations pour l'éducation artistique et culturelle au patrimoine et à la création d'expression occitane.

Types d'action mises en œuvre par l'établissement :

- mise en place d'outils et services pour faciliter le développement d'actions EAC interdisciplinaires visant à permettre la rencontre des élèves avec les artistes, les pratiques culturelles et les œuvres d'expression occitane dans toute leur diversité ;
- formation des enseignants à l'EAC et à la construction de leur projet en classe ; information auprès des enseignants sur les dispositifs existants et aide à l'élaboration de projets entrant dans leur cadre ; conception et/ou accompagnement des projets EAC dans le primaire et le secondaire, tout au long de la durée de vie du projet ;
- mise en accès des ressources numériques dans le cadre des dispositifs régionaux d'Éducation Artistique et Culturelle ; mise à disposition pérenne des ressources documentaires en lien avec le PCI pour la constitution du projet EAC, valorisation et mutualisation des projets EAC menés *via* le méta-portail Occitanica et la plateforme Daquidoc (www.daquidoc.org)

RECHERCHE, FORMATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [COOP-REC]

- Soutien à la production et à la diffusion des savoirs en domaine occitan [COOP-REC/1]

Coopération avec les universités et/ou unité de formation et de recherche et/ou laboratoire de recherche et/ou association ou organisme ayant pour objet la production et la diffusion de travaux scientifiques.

Types d'actions mises en œuvre par le CIRDOC - Institut occitan de cultura :

- archivage et gestion de documentation et de matériaux produits dans le cadre d'un programme de recherche : archivage numérique, traitement, référencement et gestion des accès aux données et documents ;
- référencement et valorisation des travaux publiés dans le cadre des bases du Centre et des bases nationales et internationales auquel le Centre contribue : SUDOC, CCFR, Worldcat
- mise à disposition d'un outil de valorisation numérique des travaux de recherche (Occitanica, rubrique « Campus » : www.occitanica.eu/campus), le CIRDOC assure les tâches de publication numérique, référencement, etc.
- cofinancement possible de dépenses directement liées à la production de matériaux d'information et de documentation destinés à être accessibles dans le cadre des ressources du Centre ;
- coproduction de supports, d'outils et d'actions visant à promouvoir l'objet de la recherche, ses résultats et ses matériaux vis-à-vis d'un public non universitaire ;
- coopération pour l'organisation d'événements scientifiques (colloques, journées d'étude, etc.), en particulier pour la mise en œuvre de propositions et d'action destinées à élargir le public de l'événement à des publics non universitaires ;
- captation et diffusion d'archives audiovisuelles ou sonores d'événements scientifiques (colloques, journées d'étude, etc.)

- Coopération pour la mise en œuvre d'actions et de ressources de formation professionnelle en langue et culture occitanes [COOP-REC/2]

Coopération avec les organismes de formation professionnelle et/ou les universités et/ou unité de formation et de recherche et/ou les collectivités et associations ayant pour objet la formation de professionnels et bénévoles dans le secteur culturel

Types d'actions mises en œuvre par le CIRDOC - Institut occitan de cultura :

- Aide à l'identification des besoins en formation, compétences, ressources professionnelles ;
- Aide à l'identification d'intervenants et organismes de formation ;

- Coproduction de ressources ou outils de transfert de compétences en direction de professionnels et bénévoles de secteurs culturels ;
- Mise en œuvre par coproduction d'actions de formation (ateliers, journées professionnelles, actions de formation)